

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2020

2020-12-16/01 - Budget principal Ville 2020 - Décision modificative n° 2.

Rapporteur : Jean-Pierre Conrié

Cette décision modificative a principalement pour objet d'ajuster les crédits de l'exercice en cours en prenant notamment en compte les conséquences de la situation économique et sanitaire de l'année 2020.

Section de fonctionnement :

- ajustement des crédits de personnel (-700 K€),
- prise en compte du montant réel du Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France (FSRIF) (+ 205 K€),
- remboursement de Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) suite à des dégrèvements (+65 K€),
- reversement de la taxe additionnelle à la société du Grand Paris (+95 K€),
- ajustement du montant de la taxe de séjour pour prendre en compte la taxe additionnelle (+95 K€),
- modification de la subvention versée à l'Onde pour tenir compte de la situation sanitaire (-155 K€),
- acompte sur la garantie des recettes (+102 K€) versée dans le cadre de la Loi de finances rectificative 2020 du 30 juillet et du Décret du 25 novembre 2020,
- excédent de fonctionnement viré à la section d'investissement (687 K€).

Section d'investissement :

- opérations non réalisées sur l'exercice 2020 et qui seront réinscrites, pour partie, au budget 2021 :
 - o aménagement d'une aire de jeux dans le quartier Exelmans (-300 K€),
 - o réaménagement de la rue Dewoitine (-500 K€),
 - o travaux d'aménagement de l'école Simone Veil (-3,9 M€),
 - o étanchéité de la toiture de l'école Rabourdin (-150 K€),
- ajustement du montant réel du FCTVA (-1,2 M€),
- ajustement de la taxe d'aménagement (-2,9 M€),
- transfert comptable des avances versées dans le cadre du contrat de mandat Louvois (11,2 M€ en dépenses et recettes, 3 000 € en dépenses et recettes),
- excédent de fonctionnement viré à la section d'investissement (687 K€),
- complément de provision à hauteur de 1,44 M€ destiné au financement du projet Louvois.

Des avis favorables, à l'unanimité, ont été rendus par les commissions Ressources, Aménagement et Environnement et Solidarités-Qualité de Vie, réunies en séances le 7 décembre 2020.

Afin de prendre en compte l'ensemble de ces éléments, il est proposé au Conseil municipal :

- d'adopter la décision modificative n° 2 du budget 2020,
- de voter la modification d'attribution de la subvention à l'Onde.

Fonctionnement

Chapitre	Imputation	Intitulé de la nature	Propositions nouvelles de dépenses	Propositions nouvelles de recettes
012	64111	Dépenses de personnel	-700 000,00 €	
014	739222	FSRIF	205 000,00 €	
014	7391178	Autres reversements de fiscalité	65 000,00 €	
014	7398	Reversements	95 000 ,00 €	
65	65737	Subventions	-155 000,00 €	
73	7362	Taxe de séjour		95 000,00 €
74	7488	Autres attributions		101 800,00 €
	023	Virement à la section d'investissement	686 800,00 €	

Investissement

Chapitre	Imputation	Intitulé de la nature	Propositions nouvelles de dépenses	Propositions nouvelles de recettes
21	2128	Aménagement de terrains	-300 000,00 €	
21	2152	Installations de voirie	-500 000,00 €	
23	2313	Constructions – Ecole élémentaire	-3 900 000,00 €	
21	21312	Constructions – Bâtiments scolaires	-150 000,00 €	
23	238	Avances - Louvois	1 436 800,00 €	
10	10222	FCTVA		-1 200 000,00 €
10	10226	Taxe d'aménagement		-2 900 000,00 €
041	2313	Constructions – Louvois	11 200 000,00 €	
041	2031	Honoraires	3 000 ,00 €	
041	238	Avances – Mandat Louvois		11 200 000,00 €
041	237	Avances incorporelles		3 000,00 €
	021	Virement de la section de fonctionnement		686 800,00 €